

**ÉDUCATION.** Les Verts soutiennent les marchands de vélos menacés par la disparition du diplôme de réparateur. Le coup de gueule d'un professionnel

# Une formation qui déraile

de Dominique Manenc

**C**hristian Barbier vend des vélos, à tous les prix : « Il y a pas mal de gens qui en ont marre de se le faire piquer et qui viennent en acheter un sans y investir plus de 50 ou 60 euros ». Le problème du gérant d'Ecocycles, c'est que plus personne ne saura bientôt les réparer : « L'Éducation Nationale a abandonné cette formation des cycles et des cyclos au profit de la moto à quatre temps. Quand je reçois ici un jeune élève du centre de formation des apprentis, situé boulevard Albert-I<sup>er</sup> à Bordeaux, il ne sait pas travailler ! » Sur un coup de colère, Christian Barbier écrivait en novembre dernier au président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Gironde, pour attirer son attention sur la situation : « Professionnel du cycle depuis trente ans, je me permets de vous interpeller directement sur l'évolution de la formation des apprentis réparateurs de cycles. En effet, depuis deux ou trois ans, je constate un changement dans le contenu de la formation apportée par le CFA. L'étude du vélo, du cyclomoteur et du petit scooter est ignorée. » Christian Barbier fait remarquer que la réalité économique et environnementale de la région bordelaise est surtout tournée vers ces modes déplacements. « Le marché du cycle est en constante progression, il est inconcevable que la formation des jeunes apprentis ignore ce besoin ».

« **Un non-sens** ». Quelques jours plus tard, le directeur de cet organisme répondait au patron d'Ecocycles en précisant : « Notre établissement a pour vocation de dispenser des formations initiales par alternance. Ainsi, nous sommes tenus de proposer les seules formations qui s'inscrivent dans le contexte des diplômes d'Etat proposés par l'Éducation Nationale ou des certificats



Christian Barbier et Gérard Chausset veulent défendre le diplôme cycles et cyclos disparu du programme de l'Éducation nationale

PHOTO D. M.

de qualification. Il s'avère que depuis peu, les référentiels des formations proposées se sont axées sur les motos à 4 temps au détriment du cycle. L'auteur du courrier le déplore.

Christian Barbier a croisé le chemin de Gérard Chausset, maire adjoint Vert à l'environnement et aux transports, très sensible à ce problème : « Cette décision est un non-sens.

Il est regrettable qu'au pays du Tour de France et du développement durable, on arrête cette formation.

Certes, il existe un certificat de qualification professionnelle délivré par le CFA de Poitiers et concernant la réparation des vélos mais il s'agit d'un diplôme de branche qui n'est pas reconnu par l'Éducation Nationale », détaille Gérard Chausset qui n'a

pas hésité à apporter son soutien à Christian Barbier, soucieux de sauver la profession. La Gironde compte une quarantaine de réparateurs.

**Lettre au ministre.** L'élu méridional a pris sa plus belle plume pour alerter le président du Conseil régional sur la disparition de cette formation.

Il insiste : « L'usage du vélo progresse dans les centres urbains, on évoque ses bienfaits sur la santé, il apparaît comme un moyen intelligent de se déplacer en ville, un remède à la pollution et contre les émissions de gaz à effets de serre et on abandonne cette discipline ! » Gérard Chausset comprend les préoccupations de Christian Barbier : « Faute de diplôme, les jeunes en seront plus qualifiés.

Lorsqu'il voudra vendre sa boutique, comment Christian Barbier va-t-il trouver un repreneur puisque personne ne saura travailler ? Faute de commerces, il faudra bientôt posséder une voiture pour aller s'acheter ou réparer un vélo dans de grands groupes de distribution qui auront seuls les moyens de former du personnel ! » L'élu demande à Alain Rousset que cette formation soit à nouveau mise au programme à la prochaine rentrée.

Un double de la lettre a été adressée à Gilles de Robien, ministre de l'Éducation nationale. « Supprimer cette formation en alternance constitue une réelle menace de voir disparaître cette activité de commerce et d'artisan de proximité. »

Pour l'instant, le ministère n'a pas répondu.